

Faire carrière au Collège de Rimouski



Chargé (e) de cours - Plongée professionnelle autonome (FC-2025-39)

Collège de Rimouski

Rimouski, Québec

1 Poste disponible

Expire à l'externe le : 15 mars 2025

Expire à l'interne le : 15 mars 2025

DESCRIPTION DU POSTE

La Formation continue du Collège de Rimouski est actuellement à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour donner le cours *Intégration dans un milieu de travail*.

Joignez-vous à une équipe humaine, engagée et innovante !

- **Établissement d'enseignement** : Institut maritime du Québec - École nationale
- **Secteur d'enseignement** : Formation continue
- **Discipline** : Techniques maritimes
- **Programme** : Plongée professionnelle autonome (ELW.09)
- **Titre du cours** : 248-P75-QM Intégration dans un milieu de travail (45 heures)
- **Session / Année** : Hiver 2025
- **Type de cours** : Théorie et laboratoire
- **Détails du cours** : Cours offert en virtuel et en présence, de jour, du 20 mai 2025 au 28 juillet 2025
- **Début de l'affichage** : 2025-03-06

Nature du travail

La tâche d'une ou d'un chargé(e) de cours à la formation continue comprend toutes les activités inhérentes à l'enseignement notamment : préparation et prestation de cours, de laboratoires ou des stages, rencontres avec les étudiants, surveillance et correction d'examens.

Description des compétences du cours :

La Formation continue du Collège de Rimouski est à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour coordonner le cours 248-P75-QM Intégration d'un milieu de travail dans le cadre du programme Plongée professionnelle autonome (ELW.09).

Ce cours nécessite la supervision et l'encadrement d'un membre du personnel enseignant afin d'assurer l'atteinte des objectifs académiques par l'étudiante et l'étudiant. La tâche reliée à ce cours consiste au soutien pour la recherche d'un milieu de stage, à la coordination de l'ensemble de ceux-ci et à l'encadrement et l'évaluation des personnes étudiantes afin d'assurer l'atteinte des objectifs académiques suivants :

- Effectuer une démarche de recherche d'un milieu de travail dans une organisation qui réalise des activités de plongée professionnelle autonome.
- Découvrir le milieu de travail.
- Réaliser des activités de travail en plongée professionnelle autonome.
- Faire le bilan de l'expérience de travail réalisée.

EXIGENCES

Entrée en fonction :
20 mai 2025

Type d'emploi :
Contrat / Temps partiel

Quarts de travail :
Jour

Emplacement
Hybride

Salaire :
94,11 \$ - 131,34 \$ CAD Taux
horaire

Syndiqué :
Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

Qualifications requises

- Détenir une AEC en plongée professionnelle ou l'équivalent reconnu par le Conseil de certification des plongeurs du Canada (CCPC, ou DCBC en anglais);
- Avoir obtenu la mention de superviseur reconnu par le Conseil de certification des plongeurs du Canada (CCPC, ou DCBC en anglais) et répondre aux exigences de Chef de plongée autonome professionnel de la norme Z275.4 en vigueur.
- 5 ans d'expérience de superviseur autonome et 250 supervisions comme superviseur autonome

Autres exigences

- Avoir de l'expérience en enseignement, avoir obtenu un certificat en pédagogie (ou l'équivalent) ou être en voie de l'obtenir (atout);
- Posséder de très bonnes connaissances technologiques et informatiques;
- Aptitude à enseigner la majorité des cours de la discipline;
- Aptitude au travail d'équipe requis par l'approche programme;
- Fournir un certificat médical valide, complété par un médecin de plongée reconnu;
- Détenir un certificat en secourisme valide;
- Avoir une très bonne connaissance du français écrit et oral;
- Faire preuve de leadership et d'autonomie;
- Être organisé, faire preuve de rigueur et de jugement;
- Être à jour quant au domaine de la plongée professionnelle autonome et être actif sur le marché du travail;
- Connaître la formation à distance (atout).

Tests requis

En complément d'une entrevue, les exigences particulières seront mesurées à l'aide de tests, notamment de français écrit et psychométriques. L'obtention de l'emploi est conditionnelle à la réussite de ceux-ci.

La Formation continue ne s'engage pas à donner ce cours, celui-ci pourrait être annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Le Collège de Rimouski souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi en vigueur et invite les femmes, les personnes en situation d'handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature. Les personnes en situation d'handicap ayant besoin d'un accommodement durant le processus de candidature peuvent en faire la demande par courriel à l'adresse rh@cegep-rimouski.qc.ca.

AVANTAGES



Nombreuses possibilités de développement professionnel



Esprit de collégialité, projets d'équipe, respect des pairs et des idées



Salle de conditionnement physique, gymnases et midis-forme